

Troisième Séminaire régional sur la conservation et la restauration de la mégafaune sahélo-saharienne

Agadir, Maroc, 14 – 16 mars 2023

UNEP/CMS/SSFM-RS3/Report

RAPPORT DE RÉUNION

Convocation de la réunion

1. Conformément à l'Activité 3. de l'Action Concertée 13. 4 pour la Mégafaune Sahélo-Saharienne adoptée par la Conférence des Parties (COP) lors de sa 13ème réunion à Gandhinagar, Inde (2020), le Secrétariat a organisé le Troisième Séminaire Régional sur la Conservation et la Restauration de la Mégafaune Sahélo-Saharienne en collaboration avec l'Agence Nationale des Eaux et Forêts du Maroc et avec le financement du Ministère Fédéral de l'Environnement, conservation de la nature, de la sûreté nucléaire et de la protection des consommateurs (BMUV) d'Allemagne dans le cadre du projet Addressing the Illegal Killing of Sahelo-Saharan Megafauna (Lutter contre l'abattage illégal de la mégafaune sahélo-saharienne).
2. La réunion a eu lieu du 14 mars au 16 mars 2023 à Agadir, au Maroc.
3. La liste complète des participants de la réunion se trouve dans l'annexe de ce rapport.

Point 1 de l'ordre du jour. Ouverture de la réunion et introductions

4. La réunion a été ouverte par M. Abderrahim Houmy, Directeur Général de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts du Maroc, qui a prononcé un discours de bienvenue au nom du Royaume du Maroc. Il a rappelé aux participants que la dernière fois que ce séminaire s'est tenu, c'était il y a 20 ans à Agadir et a espéré que cette réunion redonnerait de l'élan à la conservation et à la restauration de la mégafaune sahélo-saharienne. Il a remercié le Secrétariat de la CMS et les auteurs qui ont contribué à la rédaction des documents de la réunion et a déclaré que le Maroc était prêt à soutenir les travaux de la CMS dans la région et à faire progresser la conservation et la restauration de la mégafaune sahélo-saharienne.
5. M. Amadou Ibro, Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification du Niger, a souligné l'importance de la collaboration régionale pour la conservation et la restauration de la mégafaune sahélo-saharienne et a évoqué certaines des menaces auxquelles ces espèces sont confrontées et les défis rencontrés dans leur conservation.
6. M. Kumara Wakjira Gameda, Directeur Général de l'Autorité de Conservation de la Faune Sauvage d'Éthiopie, a souligné la diversité des espèces et des biomes dans la région sahélo-saharienne et l'importance de leur conservation efficace. Il a souligné l'importance d'un accord sur un nouveau plan d'action pour la conservation et la restauration de la mégafaune sahélo-saharienne.
7. Mme Clara Nobbe, Chef de l'équipe des espèces terrestres du Secrétariat de la CMS, a souhaité la bienvenue aux participants au nom du Secrétariat de la CMS. Elle a remercié le gouvernement du Maroc d'avoir accueilli la réunion et le gouvernement de l'Allemagne pour son soutien financier. Elle a rappelé que 20 ans s'étaient écoulés depuis que le Plan d'action original développé pour la conservation de la mégafaune sahélo-saharienne avait été révisé à Agadir et que, depuis lors, l'état de conservation de toutes les espèces de mégafaune

sahélo-saharienne, à l'exception d'une seule, s'était détérioré. Étant donné que les menaces multiples et intersectorielles mettent en péril les espèces de la région, elle a souligné que les partenariats intersectoriels et entre les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux étaient essentiels pour la conservation des espèces.

Point 2 de l'ordre du jour. Élection du président de la réunion

8. Conformément à la pratique de la CMS lors de réunions similaires, M. Khalid Cherki, Chef du département de la coopération internationale à l'Agence Nationale des Eaux et Forêts du pays hôte, a été proposé comme président de la réunion. Comme il n'y avait pas d'objections, il a assumé le rôle de président.

Point 3 de l'ordre du jour. Adoption de l'ordre du jour

9. L'ordre du jour a été présenté par le Secrétariat et adopté sans commentaires.

Point 4 de l'ordre du jour. Présentation du projet de Plan d'action actualisé pour la conservation de la mégafaune sahélo-saharienne et de ses habitats

10. Le Secrétariat a introduit brièvement l'Action Concertée 13.4 pour la Mégafaune Sahélo-Saharienne qui a défini le mandat et le contexte pour le développement du Plan d'Action mis à jour.
11. Le coprésident du Groupe de spécialistes des antilopes (ASG) de la CSE de l'UICN, Dr David Mallon, a présenté le projet de Plan d'action actualisé. Il a fourni des informations générales sur l'histoire et le contexte du Plan d'action. Il a présenté les principales menaces qui pèsent sur les espèces de la mégafaune sahélo-saharienne ainsi que les principales mesures de conservation en place, qui comprennent la planification des espèces, les protections juridiques aux niveaux international (CMS et CITES) et national, les populations ex-situ et les activités de conservation, les réintroductions et les zones protégées. Il a présenté l'objectif du plan d'action, qui est de fournir un cadre global pour la conservation de toutes les espèces de la MFSS, dans tous les milieux où elles sont présentes (sauvages, réintroduites, semi-captives et captives), en s'alignant sur les stratégies déjà développées pour certaines espèces. En outre, il a présenté les neuf orientations stratégiques au niveau régional nécessaires à la conservation et à la restauration efficaces de la mégafaune sahélo-saharienne, à savoir 1. Politique et législation, 2. Gestion des écosystèmes, 3. Protection des sites, 4. Action sur les espèces, 5. Engagement communautaire, 6. Éducation et sensibilisation, 7. Changement climatique, 8. Renforcement des capacités et 9. Coopération régionale.
12. Après la présentation du contexte du plan d'action, le Dr Mallon a présenté le cadre logique du plan d'action au niveau régional, structuré selon les neuf orientations stratégiques. Suite à cette présentation, le président a ouvert le dialogue pour des questions, des commentaires et des propositions de révision sur le cadre logique du plan d'action au niveau régional.
13. Les participants ont fait part de leurs commentaires et des révisions proposées pour chacune des neuf actions. En ce qui concerne l'action *Politique et législation*, les participants ont approuvé la plupart des actions présentées et ont décidé d'ajouter une activité visant à encourager les partenariats public-privé.
14. En ce qui concerne la *Gestion des écosystèmes*, la réunion a restructuré les actions proposées et a ajouté des actions sur (i) l'identification et la cartographie des habitats et des corridors importants pour le MFSS, (ii) l'inclusion de la conservation des habitats des espèces de la MFSS dans la planification intégrée de l'utilisation des terres et (iii) la restauration des sites importants pour les espèces de la MFSS conformément aux obligations de la CMS.

15. En ce qui concerne la *Protection des sites*, la réunion a convenu de consolider les actions (i) sur l'examen et l'extension des réseaux de zones protégées en une seule action et (ii) sur l'ajout d'une action sur la promotion des zones protégées transfrontalières pour la conservation de la MFSS.
16. En ce qui concerne *l'Action sur les espèces*, la réunion a convenu de conserver les actions de premier niveau et de supprimer les actions de deuxième niveau car elles étaient trop détaillées. La réunion a également convenu d'ajouter une action sur le renforcement de la recherche scientifique.
17. En ce qui concerne *l'Engagement communautaire*, la réunion a convenu de consolider les six actions proposées en quatre qui comprennent des ajouts sur (i) la promotion du dialogue intercommunautaire et des activités génératrices de revenus et (ii) la valorisation des connaissances et des pratiques traditionnelles liées aux espèces de la MFSS et à leurs habitats.
18. En ce qui concerne *l'Éducation et la sensibilisation*, la réunion a convenu d'ajouter le terme « communication » au titre de l'activité, ce qui donne « éducation, sensibilisation et communication ». La réunion a également convenu de consolider les quatre actions proposées en trois.
19. En ce qui concerne le *Changement climatique*, la réunion a convenu d'ajouter une activité sur l'identification des impacts du changement climatique sur les espèces de la MFSS et leurs habitats.
20. En ce qui concerne les *Moyens de mise en œuvre*, la réunion a révisé les actions pour inclure des actions sur (i) la fourniture d'équipements et de technologies adéquats pour conserver efficacement les espèces de la MFSS, (ii) le renforcement des capacités dans tous les domaines techniques nécessaires à la mise en œuvre du plan d'action régional et des plans d'action spécifiques aux espèces et (iii) le renforcement des capacités de collecte de fonds pour la mise en œuvre du plan d'action.
21. En ce qui concerne la *Coopération régionale*, la réunion a convenu d'ajouter des actions visant à encourager les initiatives transfrontalières et la promotion de la coordination des activités de lutte contre le braconnage, ainsi que l'intégration de la conservation des espèces de la MFSS dans les initiatives régionales telles que l'initiative de la Grande Muraille Verte.

Points 5 à 8 de l'ordre du jour. Projet de Plan d'action : Discussions sur les espèces spécifiques

22. Dr Philippe Chardonnet, Co-président du ASG de la CSE de l'UICN, a présenté les plans d'action spécifiques aux espèces dans l'ordre suivant : addax, oryx algazelle, gazelle dorcas, gazelle à front roux, mouflon à manchettes, gazelle dama, gazelle leptocère, gazelle de Cuvier. Pour chaque espèce, il a fourni des informations générales sur l'état actuel de conservation et la répartition de l'espèce et a présenté le cadre logique pour l'espèce en question. Après la présentation de chaque espèce, le président a ouvert le débat sur les questions, les commentaires et les propositions de révision du cadre logique.
23. Concernant l'addax, le Dr Chardonnet a souligné la situation désastreuse de la conservation de l'addax à l'état sauvage, avec une estimation de moins de 100 individus restant à l'état sauvage, tous au Niger et potentiellement de l'autre côté de la frontière, au Tchad. La réunion a convenu de structurer les activités autour des thèmes suivants : populations reliques, populations et sites potentiels, réintroductions, génétique (avec une distinction entre in-situ et ex-situ) et engagement et sensibilisation. La réunion a convenu qu'il n'était pas nécessaire de prévoir des actions spécifiques pour la mise en œuvre du plan d'action par espèce, étant

donné que la mise en œuvre du plan d'action par espèce sera discutée séparément (cela s'applique à toutes les espèces).

24. Concernant l'oryx algazelle, le Dr Chardonnet a informé la réunion que l'espèce était éteinte à l'état sauvage et que des efforts de réintroduction ont été réussis au cours des dernières décennies. La réunion a convenu de structurer les activités autour des thèmes suivants : réintroductions, populations semi-captives et génétique (avec une distinction entre in-situ et ex-situ).
25. Concernant la gazelle dorcas, la réunion a convenu de structurer les activités autour des thèmes suivants : statut de l'espèce dans la nature, conservation des populations sauvages connues, réintroductions et génétique (avec distinction entre in-situ et ex-situ).
26. Concernant la gazelle à front roux, le Dr Chardonnet a informé la réunion que cette espèce était la plus compliquée d'un point de vue taxonomique car différents scientifiques et institutions traitent de certaines sous-espèces comme des espèces distinctes. Il a également noté que certaines sous-espèces, telles que la gazelle de Mongalla, se trouvent principalement en dehors des biomes arides du Sahel et du Sahara, comme dans des plaines inondables et des savanes arborées. La réunion a convenu de structurer les activités autour des thèmes suivants : statut de l'espèce à l'état sauvage, conservation des populations sauvages connues, taxonomie, analyse de faisabilité de la conservation ex-situ et des réintroductions.
27. Concernant le mouflon, le Dr Chardonnet a noté qu'en dehors de son aire de répartition naturelle, l'espèce est abondante et même considérée dans certaines localités comme une espèce envahissante qui tend à supplanter la faune indigène. La réunion a convenu de structurer les activités en fonction des thèmes suivants : statut de l'espèce à l'état sauvage, conservation des populations sauvages connues, réintroductions et génétique (avec distinction entre in-situ et ex-situ).
28. Concernant la gazelle dama, les Dr Chardonnet et Mallon ont présenté les objectifs et actions actualisés pour la conservation de la gazelle dama (*Nanger dama*) (2021-2028) qui ont été développés à partir de l'examen de 2,5 ans du plan d'action sur la gazelle dama en 2021 sous la direction du zoo d'Al Ain, de la CSE ASG de l'UICN et de la Société royale de zoologie d'Écosse. Ils ont répondu aux questions des États de l'aire de répartition sur le processus par lequel le plan d'action a été développé et les ont informés qu'il a été développé de manière consultative avec toutes les parties prenantes concernées et que les contributions des États de l'aire de répartition ont été prises en considération. Ils ont recommandé que la Réunion adopte le plan d'action tel quel et aligne sa prochaine révision avec la future réunion du Séminaire régional. La Réunion a accepté le plan d'action tel qu'il a été présenté mais a demandé au Secrétariat de le mettre en forme pour qu'il corresponde au style des autres plans d'action.
29. Concernant la gazelle leptocère, les Dr Chardonnet et Mallon ont présenté la stratégie de conservation de la gazelle leptocère 2020-2029, qui a été élaborée sous la direction du ASG de la CSE de l'UICN et de la Société royale de zoologie d'Écosse en 2020. Ils ont répondu aux questions des États de l'aire de répartition sur le processus par lequel le plan d'action a été développé et les ont informés qu'il a été développé de manière consultative avec toutes les parties prenantes concernées et que les contributions des États de l'aire de répartition ont été prises en considération. Ils ont recommandé que la Réunion adopte le plan d'action tel quel et aligne sa prochaine révision avec la future réunion du Séminaire régional. La Réunion a accepté le plan d'action tel qu'il a été présenté mais a demandé au Secrétariat de le mettre en forme pour qu'il corresponde au style des autres plans d'action.
30. Concernant la gazelle de Cuvier, les Dr Chardonnet et Mallon ont présenté la stratégie de conservation de la gazelle de Cuvier et le plan d'action 2017-2026 qui ont été élaborés sous

la direction de l'UICN en 2018. Ils ont répondu aux questions des États de l'aire de répartition sur le processus par lequel le plan d'action a été développé et les ont informés qu'il a été développé de manière consultative avec toutes les parties prenantes concernées et que les contributions des États de l'aire de répartition ont été prises en considération. Ils ont recommandé que la Réunion adopte le plan d'action tel quel et aligne sa prochaine révision avec la future réunion du Séminaire régional. La Réunion a accepté le plan d'action tel qu'il a été présenté mais a demandé au Secrétariat de le mettre en forme pour qu'il corresponde au style des autres plans d'action.

Points 9 de l'ordre du jour. Extension de l'Action concertée à d'autres espèces et biomes

31. Le Secrétariat a présenté la décision 13.101 de la COP de la CMS qui demande au Conseil scientifique et au Secrétariat d'examiner la possibilité d'étendre la zone de l'Action concertée aux déserts de la corne de l'Afrique et aux biomes associés.
32. Le Secrétariat a présenté le résultat 1.3 du Conseil scientifique de la CMS - Programme de travail sur les questions de conservation des espèces terrestres qui définissait l'activité pour appliquer la Décision 13.101 comme suit : (i) examiner la possibilité d'étendre l'Action concertée à la corne de l'Afrique et fournir des recommandations, (ii) assurer la liaison avec les points focaux nationaux des États de l'aire de répartition concernés en ce qui concerne les options présentées dans le document UNEP/CMS/ScC-SC5/Doc.6.3.2 et d'autres scénarios potentiels concernant les espèces cibles de l'Action concertée.
33. Le Dr Mallon a présenté les quatre options exposées dans le document UNEP/CMS/ScC-SC5/Doc.6.3.2, puis le Président a ouvert la discussion.
34. La réunion a discuté des divers avantages et désavantages des scénarios présentés dans le document UNEP/CMS/ScC-SC5/Doc.6.3.2 et d'autres, y compris la possibilité d'une extension pour inclure l'éléphant du Gourma, une population d'éléphant de savane africaine présente dans la région sahélo-saharienne. Les discussions ont porté sur l'importance d'assurer que l'identité de l'action concertée reste sahélo-saharienne et que toute extension de l'action concertée ne dilue pas cette identité. En ce qui concerne l'ajout d'espèces, la Réunion a convenu que seules les espèces qui bénéficieraient le plus de l'Action concertée devraient être ajoutées et que les espèces ayant des mécanismes de conservation régionaux existants (tels que des accords et des MdE) ne devraient pas être ajoutées. L'éléphant du Gourma n'a pas été ajouté car il est couvert par le Mémoire d'Accord de la CMS sur les Eléphants d'Afrique de l'Ouest. La Réunion a décidé à l'unanimité de recommander à la COP14 que l'Action concertée soit étendue selon le scénario b) présenté dans le document UNEP/CMS/ScC-SC5/Doc.6.3.2, ce qui signifierait l'extension de l'Action concertée au Danakil et aux zones arides et semi-arides adjacentes et donc l'ajout de l'âne sauvage d'Afrique (*Equus africanus*). Ce scénario ouvre également la possibilité d'ajouter la gazelle de Soemmering (*Nanger soemmerringii*) à l'Action concertée si elle était inscrite sur les annexes de la CMS.

Points 10 et 11 de l'ordre du jour. Financement et partenariats

35. Le président a invité des intervenants de huit institutions à présenter leur travail en mettant l'accent sur les possibilités de financement et de partenariat pour la mise en œuvre du plan d'action actualisé.
36. M. Thomas Rabeil de Wild Africa Conservation (WAC) a présenté les activités de conservation de WAC sur les espèces de la MFSS qui comprenaient des réintroductions d'Addax au Maroc, la sécurisation du Parc du W au Niger pour protéger la gazelle à front roux, et l'inventaire de la gazelle à front roux au Tchad.

37. M. John Watkin et M. Abdoul Razack Moussa Zabeirou de Sahara Conservation ont présenté le modèle de partenariat de financement qu'ils ont utilisé dans leur projet pour le développement de la réserve de faune de Ouadi Rimé - Ouadi Achim au Tchad, et la gestion durable de sa biodiversité.
38. M. Fabian Krause, coordinateur du programme ex situ de l'Association européenne des zoos et aquariums pour l'Addax, du zoo de Hanovre, a présenté la conservation ex situ de l'Addax et le rôle des zoos dans la conservation et les réintroductions.
39. M. Erik Reed de la Banque mondiale a présenté le projet Chad Local Development and Adaptation (Chad LDAP) - ALBIA qui vise à conserver les ressources naturelles et à soutenir les moyens de subsistance dans une zone vulnérable soumise à une pression humaine et climatique croissante. Il a également présenté les outils de suivi utilisés dans le cadre du projet, notamment l'imagerie satellitaire pour le suivi de la productivité primaire des terres, l'identification des zones dégradées, la délimitation et le suivi des zones riches en biodiversité.
40. M. Sébastien Pinchon des Parcs de Noé a présenté la Réserve naturelle nationale de Termit et Tin-Toumma (RNTT) au Niger. Il a présenté le contexte unique de la RNTT et son importance pour les espèces de la MFSS, en particulier l'addax et la gazelle dama. Les défis rencontrés dans la gestion de cette vaste réserve ont été présentés, ainsi que certains des moyens utilisés par Parcs de Noé pour relever ces défis.
41. Mme Teresa Abáigar de la Station expérimentale des zones arides (EEZA) du Conseil supérieur de la recherche scientifique (CSIC) d'Espagne a présenté leur travail sur la conservation des espèces de la MFSS ex-situ et in-situ en Algérie, au Maroc, en Mauritanie, au Sénégal et en Tunisie.
42. M. Issakha Gonney Guirki d'African Parks a présenté le rôle d'African Parks dans la conservation des habitats naturels à travers l'Afrique. Il a axé sa présentation sur la réserve naturelle et culturelle de l'Ennedi au Tchad - un site clé pour la conservation des espèces de la MFSS. Il a présenté les efforts de réintroduction dans la réserve, la surveillance, les patrouilles et l'application de la loi.
43. M. Philip Riordan de Marwell Wildlife a présenté leurs efforts de conservation en Tunisie et les technologies utilisées pour les enquêtes sur la faune telles que l'imagerie par satellite et les drones. Il a également parlé de l'importance du financement durable et des initiatives financières telles que les instruments financiers verts/bleus.

Point 12 de l'ordre du jour. Orientations futures de l'Action concertée pour la mégafaune sahélo-saharienne

44. Le Secrétariat a présenté les activités énumérées dans l'Action concertée 13.4 pour la mégafaune sahélo-saharienne et a rappelé à la réunion qu'à la clôture de la réunion, toutes les activités mandatées auront été achevées, à l'exception de la promotion des partenariats et du soutien techniques fourni aux Etats de l'aire de répartition pour la mise en œuvre du Plan d'action. Le Secrétariat a présenté des options telles que le renouvellement de l'Action concertée et l'établissement d'une Initiative MFSS (IMFSS) modelée sur l'Initiative pour les mammifères d'Asie centrale (CAMI). Enfin, le Secrétariat a présenté des dispositions possibles pour une résolution visant à établir une IMFSS, puis le Président a ouvert la discussion.
45. La réunion a posé des questions sur le statut juridique des initiatives au sein de la CMS et leurs avantages, que le Secrétariat a clarifiés. La réunion a été unanimement d'accord sur les avantages de l'établissement de l'IMFSS.

46. Le gouvernement du Maroc a déclaré qu'il proposerait une résolution pour l'établissement de l'IMFSS à la COP14.

Point 13 de l'ordre du jour. Autres questions

47. Le Président a annoncé que tous les cadres logiques discutés (régionaux et spécifiques aux espèces) seraient distribués aux participants de la réunion pour examen final dans les 4 à 6 semaines suivant la clôture de la réunion et que la période d'examen serait fixée à 2 semaines.
48. Le président a également annoncé que les États de l'aire de répartition absents auraient la possibilité de commenter le plan d'action approuvé.

Point 14 de l'ordre du jour. Clôture de la réunion

49. Le Président, le Secrétariat et les participants à la réunion ont échangé des remerciements entre eux, au gouvernement du Maroc en tant qu'hôte et au gouvernement de l'Allemagne en tant que donateur.
50. Le Président a clôturé la réunion.

LISTE DE PARTICIPANTS

ÉTATS DE L'AIRE DE REPARTITION PARTIES

Représentant	Institution/Organisation/Position	Courriel de contact
BURKINA FASO		
Germaine OUEDRAOGO BOURDA	Ministère de l'environnement et du développement durable. Point focal national de la CMS	ouedraogermaine@yahoo.fr
ÉGYPTE		
Ayman Hamada Abdel AHMED	Undersecretary of the Ministry of Environment for Biodiversity Policy Expert	aymanhamada@yahoo.com
Mohamed Ibrahim ELHELW	General Manager of Species Diversity Department Technical Expert	melhellw@yahoo.com
ÉRITHRÉE		
Efphrem OKBAGHIORGIS	Ministry of Land, Water and Env, Department of Environment Technical Expert	efremko.okbaghiorghis@gmail.com
ÉTHIOPIE		
Fanuel Kebede GORFU	Ethiopian Wildlife Conservation Authority Technical Expert	fanuel.kebede@gmail.com
Kumara Wakjira GEMEDA	Ethiopian Wildlife Conservation Authority Policy Expert, point focal national de la CMS	matikume@yahoo.com
MALI		
Michel KOLOMA	Direction Nationale des Eaux et Forêts	michelkoloma6@gmail.com
MAROC		

Représentant	Institution/Organisation/Position	Courriel de contact
Abderrahim HOUMY	Directeur Général, Agence national des eaux et forêts	
Zouhair AMHAOUCH	Agence national des eaux et forêts	zouhairamhaouch@yahoo.fr
Khalid CHERKI	Agence national des eaux et forêts	khalidcherki@gmail.com
Hayat MESBAH	Agence national des eaux et forêts	mesbah_ef@yahoo.fr
Latifa SIKLI	Agence national des eaux et forêts	latifasikli@gmail.com
Mohamed BENCHAKOUR	Agence national des eaux et forêts	
Hamid BENSOUIBA	Agence national des eaux et forêts	
Naoual CHIHI	Agence national des eaux et forêts	
Mohamed Amine EL BEKKAY	Agence national des eaux et forêts	
Abderrahim ESSALHI	Agence national des eaux et forêts	
Hicham EZZAHIDI	Agence national des eaux et forêts	
Aissa MOKADEM	Agence national des eaux et forêts	
Mohamed NOAMAN	Agence national des eaux et forêts	
Widade OUBROU	Agence national des eaux et forêts	
Mohammed RIBI	Agence national des eaux et forêts	
MAURITANIE		
Daf Sehla DAF	Directeur du Parc national du Diawling	Ouldaf@yahoo.fr
Sid'Ahmed WEDHA	Directeur du Parc national d'Awleigatt	basid777@yahoo.fr
NIGER		
Amadou IBRO	Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification	
Yacouba SEYBOU	Directeur Général des Eaux et Forêts	yacoubseybou@yahoo.fr
Samaila SAHAILOU	Directeur de la Direction de la faune de la chasse et des aires protégées	sahailou2@yahoo.fr
NIGÉRIA		

Représentant	Institution/Organisation/Position	Courriel de contact
Timothy Daniel JOHN	Federal ministry of Environment Policy Expert	timdanjohn@yahoo.com
SÉNÉGAL		
Paul Moise DIEDHIOU	Directeur adjoint des parcs nationaux Technical Expert	paulmomodiedhiou@gmail.com
Amadou Aly MBAYE	Bureau gouvernance et contentieux Policy Expert	sonymbaye@gmail.com
TCHAD		
Hassane Idriss MAHAMAT	Ministère de l'environnement Point focal national de la CMS	mhthassane@hotmail.fr

ÉTATS DE L'AIRE DE REPARTITION NON- PARTIES

Représentant	Institution/Organisation/Position	Courriel de contact
SOUDAN		
Jawed Ahmed ANWAR HAMAD	Wildlife Conservation Force Director of International Trade	anwar71.ah@gmail.com
Bashir Elbadawi BADAWI	Wildlife Conservation Force Director of International Cooperation	wildlife_sudan33@yahoo.com
SOUDAN DU SUD		
Benneth Bojo NICHOLAS	Ministry of Wildlife Conservation and Tourism Policy Expert	bojonicholas@gmail.com
Lona GORE	Ministry of Wildlife Conservation and Tourism Technical Expert	lonagore2005@gmail.com

OBSERVATEURS

PARTIES

Représentant	Institution/Organisation/Position	Courriel de contact
CAMEROUN		
ASSAN GOMSE	Ministère des forêts et de la faune Technical Expert	assan.gomse@gmail.com
CENTRAFIQUE		
Salomon YAMALE	Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche Technical Expert, CMS National Focal Point	yamalesalomon@gmail.com
DJIBOUTI		
Kadidja AMIN MOHAMED	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable Technical Expert	kadidja.amin.mohamed@gmail.com
TOGO		
Kossi AGBODJI	Ministère de l'environnement et des ressources forestières	kossithomasgodson@gmail.com

ONGS ET EXPERTS INVITÉS

Représentant	Institution/Organisation/Position	Courriel de contact
AFRICAN PARKS (RNCE)		
Issakha GONEY GUIRKI	Park Manager	issakhag@africanparks.org
NATIONAL SPANISH RESARCH COUNCIL (CSIC)		
Teresa ABAIGAR	Tenured Scientist	abaigar@eeza.csic.es
IUCN/SSC/ASG		

Représentant	Institution/Organisation/Position	Courriel de contact
Philippe CHARDONNET	Co-Chair Antelope Specialist Group	pchardonnet@yahoo.fr
David MALLON	Co-Chair Antelope Specialist Group	dmallon7@gmail.com
MARWELL WILDLIFE		
Philip RIORDAN	Director of Conservation	philipr@marwell.org.uk
NOE		
Sébastien PINCHON		spinchon@noe.org
RENECO INTERNATIONAL WILDLIFE CONSULTANTS LLC		
Eric LE NUZ	Head of Fieldwork Division, Morocco	elenuz@reneco.org
SAHARA CONSERVATION		
Koenraad DE SMET	Secretary of the Board	koenraad.desmet@gmail.com
Abdoul Razack MOUSSA ZABEIROU	Technical Expert	abdoulrazackmz@saharaconservation.org
John WATKIN	Technical Expert	johnw@saharaconservation.org
WILD AFRICA CONSERVATION		
Thomas RABEL	Executive Director	t.rabeil@wac-niger.org

SECRETARIAT DE LA CMS

Représentant	Institution/Organisation/Position	Courriel de contact
Clara NOBBE	Head Terrestrial Species Team	clara.nobbe@un.org
Marc ATTALLAH	Associate Programme Officer, Terrestrial Species Team	marc.attallah@un.org